



Fiche pédagogique

Forces et limites de la photo comme
témoignage historiquePortraits de rescapé·e·s du génocide des Tutsi au
Rwanda réalisés par Michel BührerAge des élèves concernés
16 à 20 ansDisciplines concernées
Histoire, éducation aux médiasLien avec des objectifs du
Plan d'étudesSHS 32 — Analyser
l'organisation collective des
sociétés humaines d'ici et
d'ailleurs à travers le
temps...SHS 33 — S'approprier, en
situation, des outils et des
pratiques de recherche
appropriés aux
problématiques des
sciences humaines et
sociales...Durée estimée
2 à 4 périodes

Matériel nécessaire

Pour chaque groupe de 4 à 5
élèves :

- un lot des 15 photographies
fournies en annexe
- une fiche « hypothèses »
- si possible, le livre de Michel
Bührer *Rwanda mémoire d'un
génocide* (20 CHF + port, à
commander via
CIIP.amedia@ne.ch)

Mots clés :

Histoire – photographie –
témoignage – génocide –
Rwanda.

Introduction

Peu après le génocide des Tutsi au Rwanda, le photographe Michel Bührer, qui vit en Suisse, fait plusieurs séjours dans ce pays pour y recueillir le témoignage de survivant·e·s. Ce travail sera publié en 1996 sous la forme d'un ouvrage alternant le récit de ces rencontres et des photographies des personnes qui ont accepté de témoigner. Certains de ces portraits sont utilisés comme point de départ pour les activités proposées dans cette fiche pédagogique.

Mise en garde : le rôle de l'école n'étant pas d'exposer les élèves à des images traumatisantes, les images utilisées dans les activités proposées ici sont des portraits. Même si les images retenues ne contiennent pas de violence visible, cette activité évoque une réalité terrible. Il est important de rappeler qu'elle est aussi relativement récente et que le processus d'écriture de son histoire en est à ses débuts ; certain·e·s élèves connaissent peut-être des adultes qui ont vécu ces événements, ou dont la famille les a vécus.

Objectifs

- Découvrir ou approfondir ses connaissances sur un événement d'histoire récente : le génocide des Tutsi au Rwanda
- Réfléchir au rôle de la photographie comme témoignage historique, à ses forces et à ses limites
- Réfléchir aux nouvelles possibilités de communication au XXI^{ème} siècle (Internet et réseaux sociaux) : est-ce qu'elles changent la donne quand il s'agit de faire connaître une situation grave ?

Fiche rédigée par Aline Burki, juillet 2019.



Pistes pédagogiques

Etape 1 : observation d'images et formulation d'hypothèses sur leur contexte

Dans un premier temps, par groupes de 4 ou 5, examiner toutes les photographies :

- chaque groupe dispose d'un jeu des quinze photographies disponibles en fin de document et d'une **fiche « hypothèse »** (élèves) ;

- consigne de départ : observez les photographies à votre disposition et décrivez-les. Qu'ont-elles en commun ? Formulez des hypothèses sur le contexte dans lequel elles ont pu être prises et remplissez la fiche « hypothèses » (une fiche par groupe, indiquer qu'il sera possible de faire une photocopie de cette fiche à la fin). Laisser suffisamment de temps aux élèves pour qu'elles et ils puissent s'engager dans le processus de réflexion et développer ce que leur évoquent ces photos.

Ne pas donner plus d'informations sur le travail à venir, pour éviter d'influencer ce premier exercice d'observation et insister sur le fait qu'il n'y a pas de juste ou de faux dans les hypothèses.

Dans un second temps, en plénum, mettre en commun le travail des différents groupes : toutes les fiches hypothèses sont présentées, un groupe après l'autre.

(A la fin du cours : ramasser les fiches « hypothèses » et les photocopier pour que les élèves qui le souhaitent puissent avoir une copie de celle de leur groupe et ainsi garder une trace de cet exercice.)

Etape 2 : explication du contexte de ces photos, découverte ou rappel de ce qu'a été le génocide des Tutsi au Rwanda

Indiquer que le contexte de ces photos est celui du génocide des Tutsi au Rwanda et que ces photographies sont celles de survivant-e-s prises sur place en 1996. Dans un premier temps, par groupes de 4 ou 5, essayer de trouver des informations sur ce sujet en consultant des sites d'information sur Internet. L'histoire des événements de 1994 est en train de se fabriquer et manque encore de recul (ceci n'est pas une affirmation qualitative mais bien descriptive : 25 ans, à l'échelle de l'Histoire, ça n'est pas long). De ce fait, les ouvrages historiques synthétiques à ce sujet ne sont pas encore à l'ordre du jour et le site de Wikipédia est un bon point de départ pour cette étape (https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9nocide_des_Tutsi_au_Rwanda consulté le 25 juin 2019).

Chaque groupe compare les informations recueillies à sa fiche « hypothèses ». Les élèves dressent la liste de ce qui les étonne et de ce qui est inconnu (au niveau de la géographie et de l'histoire notamment).

Dans un second temps, en plénum, mettre en commun le travail des différents groupes : quelles informations ont été recueillies et sur quels sites ? Qu'est-ce qui a surpris les élèves et/ou qu'est-ce qui les a confortés dans leurs hypothèses ? Pourquoi ? Y a-t-il des questions de géographie et/ou d'histoire ?

Essayer de voir ce que les élèves arrivent à expliquer par elles/eux-mêmes dans la mise en commun et compléter ce qui est nécessaire.

Est-ce que les impressions que donnaient les images restent les mêmes lorsqu'on connaît le contexte ? Que les impressions de départ soient validées ou pas, essayer d'indiquer pourquoi.

Etape 3 : présentation de la démarche du photographe Michel Bührer pour l'ouvrage *Rwanda mémoire d'un génocide*

Publié en 1996, cet ouvrage* a donc été réalisé très vite après le génocide de 1994. Michel Bührer, un photographe vivant en Suisse, est allé à la rencontre de survivant·e·s un peu partout au Rwanda, « *de manière assez aléatoire* » comme il l'indique lui-même (p. 6), au gré de ses rencontres. Accompagné d'un traducteur, il a passé neuf semaines au Rwanda réparties sur trois séjours (p.7). Cet ouvrage contient les photos qu'il a faites des plus de 40 rescapé·e·s qui ont accepté de lui parler. Un texte accompagne chaque image, dans lequel Michel Bührer explique l'échange qu'il a eu avec chacun·e.

Si vous avez pu vous procurer le livre*, lire au moins un des témoignages des personnes dont les élèves ont étudié le portrait (plusieurs témoignages si possible) pour donner un aperçu de la partie écrite de la démarche de Michel Bührer et de sa manière de rapporter les témoignages recueillis. Discuter des réactions que ces témoignages suscitent.

* Michel Bührer, *Rwanda mémoire d'un génocide*, Paris : le cherche midi éditeur/ Editions UNESCO, 1996. Commande possible via CIIIP.emedia@ne.ch : (20 CHF + port).

Etape 4 : la photo comme témoignage historique

En plénum, mener une réflexion sur le un témoignage historique.

→ Qu'est-ce qu'un témoignage ? « *Action de témoigner, de rapporter ce qu'on a vu, entendu, ce qu'on sait* » (www.larousse.fr, consulté le 25 juin 2019). Un témoignage ne rapporte donc pas la Vérité, mais le vécu d'une personne. Il est soumis au prisme de la subjectivité de la personne qui raconte son histoire dans la mesure où les valeurs et les

émotions influencent la manière de vivre un événement.

→ A quoi sert un témoignage en histoire ? Il permet de reconstituer les faits. Mais tout comme dans une enquête, la perspective d'une seule personne ne suffit pas à être sûr·e qu'on connaît tout d'un événement. Il est nécessaire de connaître le contexte, de croiser ce témoignage avec d'autres récits et différents indices. En histoire, un témoignage n'est donc pas très utile tout seul ; il est nécessaire de croiser les sources, de le relier à d'autres témoignages et/ou de vérifier les informations par d'autres moyens, et évidemment de le remettre dans son contexte.

Exemple : Michel Bührer indique dans son livre sur le génocide des Tutsi au Rwanda (p. 7), à propos des témoignages qu'il a recueillis : « *Comme tous les témoignages, ils sont subjectifs et partiels* ». L'auteur mentionne le fait qu'il est difficile pour les survivant·e·s de livrer le récit de ce qu'elles et ils ont enduré, qu'il a eu recours à un traducteur, ce qui peut occasionner des glissements sémantiques, et aussi que « *certaines situations paraissent totalement illogiques, et si l'on n'en retrouvait pas des exemples dans des contextes différents, on pourrait les croire inventées*. » (p. 7)

→ Quelles sont les différences entre un témoignage oral ou sa retranscription (texte) et une photo ? Dans un témoignage oral ou sa retranscription, on reçoit un souvenir. Les émotions y ont donc une place importante, de même que la perception de l'enchaînement des faits et du contexte.

Dans un témoignage photographique, on reçoit un témoignage de ce qu'une personne a vu. La place de l'émotion est moindre, celle du contexte aussi, là c'est le rôle de la mise en scène et du cadrage qui est essentiel. Une photographie n'est donc pas non

plus isolable de la subjectivité de son autrice·teur.

« double génocide ») et le négationnisme.

→ Quels sont les points forts et les points faibles d'un témoignage photographique quand on veut faire l'histoire d'un événement ?

Etape 5 : les photographies de Michel Bührer comme témoignage historique

A votre avis, pourquoi Michel Bührer a-t-il choisi de faire ce type de photographies ?

Ces photos sont des portraits posés, un code photographique dont on a l'habitude et qui crée une proximité avec les personnes photographiées, d'autant qu'elles regardent très souvent l'objectif. L'attention est donc portée sur l'humain, le quotidien, plutôt que sur l'horreur de ce qui a été vécu et qui apparaît dans le récit des témoignages. Cette manière de faire permet plus facilement de se dire : « *Ça pourrait être moi* », si on n'a pas vécu les événements, de créer un effet miroir.

→ En quoi les photos étudiées ici sont-elles des témoignages ?

Ces photos témoignent de la réalité du génocide, elles permettent de mettre une image sur une réalité « inimaginable » pour les personnes qui ne l'ont pas vécue. Montrer des images aide à se représenter cette réalité mais ça ne suffit pas ; les mots sont indispensables pour compléter ceci et essayer de limiter la place de ce qui est « indicible ».

Jean Hatzfeld, qui a effectué un travail important de recueil de témoignages au Rwanda après 1994 (cf. « Pour aller plus loin... » où ses différents ouvrages sont présentés), parle de l'importance des témoignages en ces termes : « *Un génocide est – résumant la définition de l'une [des rescapées] – une entreprise inhumaine imaginée par des humains, trop folle et trop méthodique pour être comprise. Le récit des courses dans les marécages de Claudine, d'Odette, de Jean-Baptiste, de Christine et de leurs voisins ; la narration, souvent durement et magnifiquement exprimée, de leurs bivouacs, de leur déchéance, de leur humiliation puis de leur mise à l'écart ; leur*

Limites ou points faibles

- Les photos peuvent être recadrées, mal interprétées voire truquées (cf. fiche pédagogique sur les *fake news*, https://bdper.plandetudes.ch/uploads/ressources/4671/J_apprends_a_reperer_les_fake_news_8_12ans.docx fPgWksW.pdf, consulté le 25 juin 2019) – de même qu'un témoignage avec des mots peut être partiel, tronqué, cité hors contexte et mal interprété.
- Les photos montrent mais n'expliquent pas : isolément, elles n'éclairent pas forcément le contexte et ne permettent pas de reconstituer un enchaînement d'événements.

Forces ou points positifs

- Si on exclut la possibilité d'un photomontage, on est sûr·e que ce qui est montré a existé, qu'il ne s'agit pas d'une reconstitution *a posteriori* ou d'une déformation liée aux émotions ou au temps qui a passé.
- Les photos des atrocités commises sont très fortes. Elles montrent une réalité qui est difficile à imaginer et permettent de la dénoncer (sur le moment), ou de se souvenir (après).
- Elles sont des preuves de ce qui s'est passé et donc des outils contre le révisionnisme (théorie du

appréhension du regard des autres, leurs obsessions, leurs complicités, leurs interrogations sur leurs souvenirs ; leurs réflexions de rescapés, mais aussi d'Africains et de villageois, permettent de s'en approcher au plus près. » (Jean Hatzfeld, *Récits des marais rwandais*, p. 11) Lui aussi a choisi d'illustrer un ouvrage de témoignages par des photos qui sont des portraits (effectués par Raymond Depardon).

Ces photographies témoignent en outre de la survie d'une partie des Tutsi. Les génocidaires ont eu pour objectif d'assassiner l'ensemble des Tutsi vivant au Rwanda. Prendre en photo les survivant-e-s permet de montrer que ce projet n'a pas pu aller jusqu'au bout. De plus, le but d'un génocide est d'éliminer tout un groupe de personnes. Les survivant-e-s ont donc un rôle très important dans l'écriture de l'Histoire. Michel Bührer écrit à ce sujet : « *Eux seuls peuvent raconter ce que personne n'aurait dû savoir.* » (p. 6)

Etape 6 : réfléchir à la force des réseaux sociaux dans la diffusion des informations

Rappeler où en étaient les nouvelles technologies en 1994 : les téléphones portables étaient très peu répandus et ne permettaient pas de faire des photos. Internet en était à ses premières années d'existence et était peu utilisé et les réseaux sociaux n'existaient tout simplement pas.

Rappeler que les réactions de la communauté internationale face au génocide des Tutsi au Rwanda ont été très lentes, comme le montre par exemple le documentaire de Jean-Christophe Klotz intitulé *Retour à Kigali* (cf. « Pour aller plus loin... »).

Initier une réflexion sur ce qui pourrait se passer différemment aujourd'hui en cas de massacres : est-ce que le fait que beaucoup de monde ait des téléphones

portables et soit connecté à des réseaux sociaux changerait la donne ? Il n'y a évidemment pas une seule réponse à apporter à cette question. Les réseaux sociaux peuvent permettre aux informations de circuler plus facilement, pour autant que l'accès à Internet soit possible, mais est-ce que cela ferait pour autant intervenir la communauté internationale ? Depuis 2003, la situation au Soudan est terriblement grave. Les réseaux sociaux en parlent (#Soudan #BlueForSudan sur Twitter notamment) et certainement que cela contribue à ce que le reste du monde n'oublie pas ce qui s'y passe, mais est-ce que cela change réellement la réalité des personnes sur place ?

Prolongements interdisciplinaires avec le français

- Lire *Petit Pays* de Gaël Faye (cf. « Pour aller plus loin »), une fiction qui aborde le sujet du génocide des Tutsi au Rwanda.

- Lire *Les années silencieuses* d'Yvette Z'Graggen (cf. « Pour aller plus loin ») et mettre cette lecture en lien avec l'étape 5 : bien avant les réseaux sociaux, Yvette Z'Graggen a initié une réflexion sans complaisance sur ce qu'elle savait de la Deuxième guerre mondiale à l'époque et son manque de réaction, voire son oubli par la suite : elle indique dans cet ouvrage qu'elle avait connaissance de la situation dans les pays limitrophes de la Suisse, plus particulièrement de l'existence des camps de concentration, mais qu'elle a continué à vivre sa vie et a même été surprise dans les années 1980 lorsque le refoulement des réfugié-e-s aux frontières suisses a été médiatisé grâce au film documentaire de Markus Imhoof, *La barque est pleine* en 1981.

Pour aller plus loin

- Gaël Faye, *Petit pays*, Paris : Grasset, 2016
→ roman qui a pour personnage principal un enfant qui vit au Burundi en 1994 et aborde la manière dont le génocide en cours au Rwanda impacte sa vie.
- Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*, Paris : Seuil, 2000
→ récits de survivant-e-s du génocide des Tutsi au Rwanda accompagnés de photographies de Raymond Depardon. Un peu comme celles de Michel Bührer, les photos de Raymond Depardon sont des portraits des personnes qui ont confié leur témoignage à Jean Hatzfeld.
- Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Paris : Seuil, 2003
→ extraits d'interviews de tueurs hutus utilisés pour décrire la manière dont le génocide a été perpétré ainsi que le parcours de ces hommes dans les années qui ont suivi.
- Jean Hatzfeld, *La stratégie des antilopes*, Paris : Seuil, 2007
→ plus de 10 ans après le génocide, récits de personnes vivant en voisin-e-s sur les collines de Nyamata, rescapé-e-s et tueurs.
- Jean Hatzfeld, *Récits des marais rwandais*, Paris : Seuil, 2014
→ recueil des trois précédents ouvrages.
- Jean Hatzfeld, *Un Papa de Sang*, Paris : Gallimard, nrf, 2015
→ 20 ans après le génocide, récits des enfants des rescapé-e-s

et des tueurs de 1994

- Jean-Christophe Klotz, *Retour à Kigali*, film documentaire, 75 minutes, France, 2019, visible sur laPlattform, avec identifiant <https://laplattform.ch/fr/retour-kigali>
→ une enquête sur les lenteurs des réactions internationales en 1994, et plus particulièrement sur la responsabilité du gouvernement français, étayée par de nombreuses images tournées en 1994 au Rwanda par Jean-Christophe Klotz.
- Yvette Z'Graggen, *Les années silencieuses*, Lausanne : éditions de L'Aire, 2004
→ Yvette Z'Graggen revient sur la Seconde Guerre mondiale en confrontant trois récits de cette époque : les faits historiques avérés, les informations sur la guerre publiées dans le journal *La Suisse* dont elle était une lectrice assidue, sa vie de l'époque, retracée grâce à ses journaux intimes.

Fiche « hypothèses »

Pour chaque question, une justification est nécessaire. Essayez de vous baser sur ce que vous voyez, et complétez ce que vous n'arrivez pas à justifier avec un peu d'imagination.

1) Quels sont les points communs de toutes ces photos ? _____

2) Quelles différences entre ces photos identifiez-vous ? _____

3) Quand ces photos ont-elles été prises, à votre avis ? _____

4) Où ces photos ont-elles été prises ? _____

5) Quelle impression donnent ces images ? _____

6) Qui a pris ces photos et dans quel cadre ? _____

Fiche « hypothèses »

Pour chaque question, une justification est nécessaire. Essayez de vous baser sur ce que vous voyez, et complétez ce que vous n'arrivez pas à justifier avec un peu d'imagination.

- 1) Quels sont les points communs de toutes ces photos ? Toutes les photos sont en noir/blanc, il y a un ou plusieurs être(s) humain(s) sur chacune, tout-e-s noir-e-s
- 2) Quelles différences entre ces photos identifiez-vous ? Il y a des différences d'âge, des hommes, des femmes, sur certaines photos il n'y a qu'une personne, sur d'autres plusieurs, certaines sont prises à l'intérieur, d'autres en extérieur, mobilier, objets,...
- 3) Quand ces photos ont-elles été prises ? Pas forcément facile de dire de quelle époque il s'agit en se basant uniquement sur ce qu'on voit sur les photos (le média photographique en lui-même date du XIXe, donc forcément pas antérieur), essayer de préciser l'analyse.
- 4) Où ces photos ont-elles été prises ? En se basant sur la végétation qui entoure certaines des personnes et en se basant sur le fait qu'elles sont toutes noires, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit de l'Afrique sub-saharienne.
- 5) Quelle impression donnent ces images ? Tristesse ? mélancolie ? joie ? colère ? autre ?...
- 6) Qui a pris ces photos et dans quel cadre ? (Voir page 2 de la fiche)

Toutes les images qui suivent sont issues du livre de Michel Bührer, *Rwanda, mémoire d'un génocide*, Paris : le cherche midi éditeur/ Editions UNESCO, 1996

La liste ci-dessous contient les noms des personnes photographiées telles qu'ils apparaissent dans cet ouvrage ainsi que le numéro de page auxquelles on peut les retrouver. Les lettres permettent de mener le travail de groupe sans divulguer de noms qui pourraient donner des indications biaisant l'analyse des images à l'étape 1.



A Dusenge Immaculée (p. 17)



B Kabatsi Cyprien (p. 19)



C Muhayimana Annonciata (p. 21)



D Nsengiyumva Jean-Népomucène (p. 23)



E Kamegeri Léonard (p. 29)



F Mukamurenzi Anastasie (p. 33)



G Rushenyi Antoine (p. 35)



H Mukamazimpaka Gratia (p. 39)



I Mukantabana Bernadette, Safari Bernard, Hatungimana Egide (p. 41)



J Rwemarika Israël (p. 43)



K Nkundimana Martin (p. 45)



L Mukaneza Médiatrice et Victor (p. 47)



M Mukandayambaje Léoncie (p. 57)



N Mukabukizi Angélique (p. 67)



O Musanabaganwa Gaudence, Mukamazimpaka Annonciata (p. 71)



A



B



C



D



E



F









J



K





M



N

